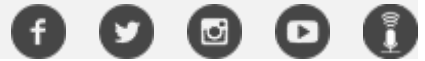


🌐 SÉLECTIONNER UNE LANGUE | ▼

BREZHONEG



Vivre à Quimper | L'agglomération

Découvrir Quimper

Quimper demain

Quimper citoyenne

Votre recherche



Les FTP Pierre Jolivet et Emile Lepage, Morts pour la France

Accueil > Vivre à Quimper > Culture > Archives municipales > Grenier de la mémoire > **Les FTP Pierre Jolivet et Emile Lepage, Morts pour la France**



Gestion des services





Deux jeunes résistants communistes, tombés pour l'autel de la Liberté.

Ce n'est qu'après la libération, le 2 octobre 1944, que de véritables obsèques peuvent être célébrées pour rendre hommage aux deux premiers fusillés de Quimper. Une chambre mortuaire est installée dans les anciennes halles du Chapeau Rouge en présence des familles et des proches des deux fusillés. Une foule impressionnante assiste aux cérémonies et vient leur rendre un dernier hommage.



Pierre Jean Marie Jolivet naît le 6 septembre 1921, au numéro 6, de la rue Kéréon où son père, Pierre Jolivet exerce la profession de boulanger. La famille est originaire du pays bigouden. Le père est natif de Pouldreuzic tandis que sa mère, Marie-Jeanne, née Signor, est issue d'une famille de Combrit.

Pierre Jolivet rejoint en 1937 les jeunesses communistes. Il est militant et membre du parti communiste français lorsque le parti est interdit en 1939. Il travaille à Quimper comme aide-Postier à Quimper. Il est domicilié au 14, rue de Douarnenez. A l'entrée dans la clandestinité du parti, il entre à l'Organisation Spéciale du PCF avant de s'engager, dès leur création, dans les rangs des Francs-tireurs et partisans (FTP) finistériens. Pierre Jolivet participe à de nombreuses opérations de sabotages, d'attentats ou de propagande contre l'occupant. Utilisant la couverture de son travail de postier, il distribue des tracts clandestins avec le courrier postal. Repéré lors d'une distribution d'un tract appelant à venir manifester le 1^{er} mai, il est dénoncé à la

police française qui procède à son arrestation. Incarcéré à la prison de Mesgloaguen, torturé, il est livré aux autorités d'occupation. Un tribunal militaire allemand siégeant à Quimper attaché à la Feldkommandantur 752 le condamne à la peine de mort. Défiant le tribunal de l'occupant, Pierre Jolivet déclare à ses juges à l'énoncé du fatal verdict : "Vous allez tuer un communiste, mais vous ne tuerez pas l'idée et vous perdrez la guerre".

La mention marginale de décès apposée sur l'acte de naissance de Pierre Jolivet et la transcription de son acte de décès fixe la date de son exécution au 5 juin 1942. Les habitants proches du lieu de l'exécution rapportèrent avoir entendu une Marseillaise s'élever, malgré les hauts murs qui ceinturaient le stand de tir. Marseillaise brutalement interrompue par la salve assassine des fusils du peloton d'exécution allemand. Pierre Jolivet avait 20 ans et est devant l'Histoire le premier condamné à mort pour fait de résistance, fusillé à Quimper. La mention de Mort pour la France lui a été attribuée le 11 octobre 1945.



Émile Lepage – (la plupart des ouvrages sur la résistance porte la forme erronée de Le Page en deux mots et nous respectons ici l'orthographe de son état civil), naît au numéro 7 de la rue Neuve, actuelle rue Jean Jaurès, le 19 août 1922 à Quimper.

Il est le fils de Émile Marie Lepage, zingueur, originaire de Monfort (35) et de Jeanne Émilie Hopp, ménagère, née à Quimper.

Tout comme Pierre Jolivet, Émile Lepage est employé comme facteur surnuméraire. Il partage par ailleurs le même parcours politique : membre des jeunesses communistes, dont il devient l'un des responsables régionaux en 1939, il intègre, lui aussi avant-guerre, le Parti communiste. Participant d'abord à la structuration clandestine du parti à la suite de son interdiction, il rejoint en septembre 1941 le groupe de l'Organisation spéciale (OS), embryon d'une future branche militaire du parti communiste clandestin. Il devient, en mai 1942, responsable d'un groupe de Francs-tireurs et partisans (FTP). Avec son unité, Emile Lepage organise différentes actions contre l'occupant (notamment contre la caserne de la Wehrmacht, contre le foyer du soldat allemand – le Soldatenheim de Quimper). Il élabore l'attentat contre le siège de la LVF mais est arrêté début mai 1942 à Quimper ainsi que Pierre Jolivet par la police de Vichy. Tous deux ont été repérés distribuant des tracts clandestins du PCF appelant à la résistance tout en distribuant le courrier puis dénoncés.

Incarcéré à la prison de Quimper, Émile Lepage endure lui aussi avec courage la torture avant d'être livré, par la police française collaboratrice, à l'autorité allemande d'occupation. Il est condamné à mort par le même tribunal militaire allemand que Pierre Jolivet. Émile Lepage est fusillé le 8 juillet 1942, au stand de tir de La Tourelle à Quimper, un mois après son camarade.

Ces deux FTP sont les premiers résistants fusillés à Quimper. Leurs corps martyrisés reposeront dans la même fosse au cimetière d'Ergué-Armel. La tombe des deux héros devient rapidement un lieu d'hommage muet à la Résistance où, chaque jour, des mains anonymes viennent y déposer des bouquets.

A la suite des cérémonies d'octobre 1944, les dépouilles mortelles d'Émile Lepage et de Pierre Jolivet sont déplacées et reposent à jamais au cimetière Saint-Marc de Quimper dans une sépulture commune. La Ville de Quimper a honoré ces deux jeunes héros en leur attribuant le 24 mai 1985 un nom de rue. La stèle mémorielle dressée place Blaise Pascal a été élevée en novembre 1990 à la demande des communistes de Quimper. Son inauguration intervient en présence de Daniel Trelu, colonel Chevalier dans la Résistance, ancien responsable des FTP du Finistère.

VILLE DE
QUIMPER



Gestion des services

Contact

**Hôtel de ville et
d'agglomération
de Quimper**
44 place Saint-
Corentin
CS 26004 -
29107 Quimper
cedex
02 98 98 89 89 -
contact@quimper.bzh

Horaires

**Ouverture de
l'accueil central**
En semaine :
8h30 - 18h
Samedi matin :
9h - 12h
**Ouverture de
l'état civil**
Lundi, mardi,
mercredi et
vendredi :
8h30-12h30 /
13h30-17h30
Jeudi :
10h00-12h30 /
13h30-17h30

Le samedi matin
sur rendez-vous
de 9h à 12h

[Accueil](#)

[Plan du site](#)

[Protection des données et gestion des cookies](#)

[Accessibilité : non conforme](#)

[Mentions légales et crédits](#)

[Contact](#)

[Gestion des services](#)

